



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/601

Lyon 5e - Acquisition à titre onéreux par la Ville de Lyon, auprès de Mme et M. M. ,  
d'une propriété bâtie sur un terrain de 4 593 m<sup>2</sup> cadastré AN n° 35, située 8 rue du Cardinal  
Gerlier - EI 05349 - N° inventaire 05349 A 001, 05349 B 001, 05349 C 001, 05349 D 001,  
05349 F 001, 05349 G 001, 05349 H 001, 05349 T 001-01 - Opération 05349001 -  
Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2015-2 programme 00008

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M.  
VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M.  
MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF,  
M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN,  
M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M.  
BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE  
MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD,  
Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M.  
GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M.  
DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINI, M.  
BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M.  
COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M.  
GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/601 - LYON 5E - ACQUISITION À TITRE ONÉREUX PAR LA VILLE DE LYON, AUPRÈS DE MME ET M. M. , D'UNE PROPRIÉTÉ BÂTIE SUR UN TERRAIN DE 4 593 M<sup>2</sup> CADASTRÉ AN N° 35, SITUÉE 8 RUE DU CARDINAL GERLIER - EI 05349 - N° INVENTAIRE 05349 A 001, 05349 B 001, 05349 C 001, 05349 D 001, 05349 F 001, 05349 G 001, 05349 H 001, 05349 T 001-01 - OPÉRATION 05349001 - LANCEMENT DE L'OPÉRATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-2 PROGRAMME 00008 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet acquisition 8 rue du Cardinal Gerlier (Lyon 5<sup>ème</sup>) pour création de zones de stockage ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des aménagements administration générale 2015-2020 n° 2015-2, programme 00008.

La parcelle AN 35, située 8 rue du Cardinal Gerlier à Lyon 5<sup>ème</sup>, actuellement mise en vente, constitue une opportunité dans le secteur du cimetière de Loyasse pour répondre notamment aux besoins de la Direction des cimetières. Le bien en question, d'une superficie de 4 593 m<sup>2</sup>, comprend :

- une maison d'habitation élevée sur cave ;
- un local commercial à l'avant de la maison et donnant sur la rue Gerlier ;
- plusieurs appentis ;
- un garage fermé accolé à l'un des appentis ;
- une grande serre ;
- un local semi-enterré sous la parcelle voisine AN 44 et dont l'accès se fait par la parcelle AN 35, objet de la vente. Ce local fait partie de la propriété de la parcelle AN 35 à la suite d'un accord intervenu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle entre les anciens propriétaires des parcelles aujourd'hui cadastrées AN 44 et AN 35. En effet, l'un accordait, à perpétuité, à l'autre le droit d'édifier des caves et lieux d'aisances ayant au maximum une longueur de 9,5 mètres à partir du chemin de Loyasse (aujourd'hui rue Cardinal Gerlier) et une largeur de 3 mètres, murs compris. Cette particularité a été relatée dans l'acte en date du 29 novembre 1989.

Ce bien est situé en zone de valorisation du paysage et du patrimoine au PLU-H, auquel s'ajoute une protection renforcée liée à la présence de sites archéologiques majeurs (zone UPPa). Il s'inscrit également dans le périmètre UNESCO et, est situé dans une zone de présomption de prescriptions archéologiques.

Une partie de la parcelle ainsi qu'un garage fermé sont actuellement loués à un marbrier pour le stockage de matériel lié à son activité et le stationnement de son véhicule. Mme et M. M. permettent également à plusieurs voisins de stationner leurs véhicules dans l'enceinte de leur propriété.

Les propriétaires ont accepté l'offre d'achat de la Ville de Lyon d'un montant de 1 600 000 € montant admis par la Direction de l'immobilier de l'Etat dans son avis n° 2020-244V1168 en date du 12 octobre 2020. Le bien sera acquis sous la condition suspensive qu'il soit libre de toute location ou occupation quelconque au jour de la réitération de la vente. En outre, le bien devra être libre de tout meuble, encombrants et véhicules et la cuve à fioul aérienne présente sur le terrain devra être inertée et enlevée conformément à la législation en vigueur. Le bien en question est grevé d'une servitude de tour d'échelle au profit de la parcelle AN 26. Par ailleurs, la maison d'habitation possède une charpente et une toiture commune avec la propriété voisine cadastrée AN 31.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AN n° 35, située 8 rue du Cardinal Gerlier à Lyon 5<sup>ème</sup>, appartenant à Mme et M. M. , pour un montant de 1 600 000 €

Pour votre parfaite information, il est précisé que les frais notariés, estimés à 16 000 € seront pris en charge par la Ville de Lyon.

L'acquisition de ce tènement immobilier situé 8, rue du Cardinal Gerlier à Lyon 5<sup>ème</sup> pour un montant de 1 600 000 € ainsi que les frais notariés estimés à 16 000 € sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 Aménagements administration générale 2015-2020 , programme 00008.

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis de la direction de l'immobilier de l'Etat n° 2020-244V1168 en date du 12 octobre 2020 ;

Mme la Maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon ayant été consultée par courrier en date du 7 décembre 2020 ;

Vu le projet d'acte ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- L'acquisition par la Ville de Lyon, pour un montant de 1 600 000 € de la parcelle cadastrée AN n° 35, située 8 rue du Cardinal Gerlier à Lyon 5<sup>ème</sup>, appartenant à Mme et M. M. selon les modalités ci-dessus, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la promesse synallagmatique de vente et l'acte authentique aux conditions précitées, ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- Le lancement de l'opération 05349001 acquisition d'une parcelle 8 rue Cardinal Gerlier en vue de la création de zones de stockages pour les services de la Ville – est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-2, programme 00008.

- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, à laquelle s'ajoutent les frais notariés, est estimée à 1 616 000 € et sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00008, AP 2015-2, opération 05349001. Elle sera imputée sur le chapitre 21, fonction 025, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2021 : 1 616 000,00 €

- 5- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m <sup>2</sup>	Compte nature	Montant €	Observations
05349A001	Maison et local commercial	121,85	21316	38 424,00	
05349B001	Garage fermé et appentis n° 2	58,00	21316	18 289,00	
05349C001	Appentis n° 3	30,50	21316	9 618,00	
05349D001	Atelier	15,50	21316	4 888,00	
05349F001	Appentis n° 1	24,00	21316	7 568,00	
05349G001	Serre	215,00	21316	67 797,00	
05349H001	Cave sous-sol (parcelle AN 44)	16,10	21316	5 077,00	
05349T001-01	Terrain (parcelle AN 35)	4 593,00	2115	1 448 339,00	
05349A001	Frais notariés – Maison et local commercial		21316	384,00	
05349B001	Frais notariés – Garage fermé et appentis n° 2		21316	183,00	
05349C001	Frais notariés – Appentis n° 3		21316	96,00	
05349D001	Frais notariés – Atelier		21316	49,00	
05349F001	Frais notariés – Appentis n° 1		21316	76,00	
05349G001	Frais notariés – Serre		21316	678,00	
05349H001	Frais notariés – Cave sous-sol (parcelle AN 44)		21316	51,00	
05349T001-01	Frais notariés – Terrain (parcelle AN 35)		2115	14 483,00	

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET